

Décision

Générale

colonial

Décision n° 137/SG/FP constatant la reprise de service d'un administrateur adjoint du Cadre territorial.

n° 137/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
1 février 1968

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1968

Date du numéro
25 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Idriss Ahmed Doudoub, administrateur adjoint, 2° échelon, du Cadre territorial, est mis à la disposition du Ministère des Affaires intérieures pour servir au Cercle de Djibouti pour compter du 10 janvier 1968, date de son retour à Djibouti